

## Administration municipale

- Réalisation de rencontres d'information et de sensibilisation avec des directions de service et des employés, portant sur le processus menant à l'élaboration du plan d'action relatif à la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées, sur la responsabilité de la Ville à l'égard de l'accessibilité des biens et services municipaux et sur le concept d'accessibilité universelle.
- Tenue d'une formation portant sur l'accessibilité universelle, permettant de sensibiliser les élus municipaux à la réalité des personnes handicapées (reporté en 2012).

## Accessibilité aux édifices publics

- Amélioration de l'accessibilité des salles de toilettes au pavillon Mille-Roches.
- Évaluation globale de l'accessibilité des bâtiments municipaux majeurs et planification des travaux à réaliser (en cours).

## Habitation

- Rencontre d'information et de sensibilisation avec le Service de l'urbanisme portant sur la politique d'habitation.

## Circulation et stationnement

- Invitation des représentants de la Table de concertation (TCAPH) lors des différentes consultations dans le cadre du projet de revitalisation du centre-ville.
- Réalisation d'un portrait de conformité des espaces de stationnement municipaux et planification des travaux à réaliser (en cours).

## Emploi

- Amélioration de la référence concernant l'accès à l'égalité à l'emploi sur le site Internet, pour inciter les personnes handicapées à postuler sur les emplois disponibles à la Ville.

## Loisir et soutien aux organismes communautaires

- Promotion de la vignette d'accompagnement dans le bulletin d'information destiné aux organismes et dans le Loisir action.
- Élaboration d'un processus d'accueil pour recevoir et traiter les demandes des personnes handicapées (en cours).
- Présentation, sur le portail culturel de la Ville, d'un onglet présentant les informations relatives à l'accessibilité des activités et services.

## Communications

- Analyse des besoins pour développer une procédure administrative, permettant aux personnes ayant des besoins particuliers d'avoir accès à l'information publique en médias substituts (en cours).
- Amélioration significative de l'accessibilité dans le cadre de la refonte générale du site Internet de la Ville. Ajout d'un onglet portant spécifiquement sur l'accessibilité des services.
- Publication d'un article dans le bulletin d'information municipal pour sensibiliser la population à l'importance de respecter l'interdiction des virages à droite en présence de feux sonores.

## Transport

- Suivi par le comité du transport adapté de la présentation des modifications de services à la Table de concertation (TCAPH).

## Sécurité et mesures d'urgences

- Intégration des coordonnées des personnes handicapées aux banques de données incluses dans le nouveau logiciel des mesures d'urgence (reporté en 2012).
- Formation offerte par les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort, aux policiers, pour une meilleure connaissance de la clientèle autiste.

## Un plan d'action bonifié en cours d'année

- Amélioration de l'accessibilité des entrées principales de la bibliothèque de Saint-Jean et du centre culturel Fernand-Charest.
- Adhésion de la Ville à l'énoncé de principe en faveur de l'accessibilité des loisirs pour personnes handicapées dans le Haut-Richelieu élaboré par la Table de concertation des associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu (TCAPH).
- Aménagement d'une rampe d'accès à l'édifice Ernest-Thout.
- Mise sur pied de nouveaux ateliers adaptés pour les personnes ayant des besoins particuliers (danse en ligne adaptée, yoga en douceur, anglais sans pression, mise en forme en douceur).
- Amélioration de l'accessibilité générale, dans le cadre des travaux de réaménagement majeur des chalets de loisir des quartiers Saint-Edmond et Saint-Gérard.
- Engagement de la Ville, dans sa nouvelle politique du sport et de l'activité physique, à promouvoir la participation des personnes handicapées tant à titre de participant que de bénévole.
- Conception, à l'hôtel de ville, de la nouvelle signalisation interne inspirée des normes proposées par la Société Logique et l'Institut Nazareth et Louis-Braille.
- Reconstitution du mandat d'une ressource contractuelle pour effectuer le suivi au plan d'action et agir en soutien aux services municipaux.
- Participation à la 3<sup>e</sup> rencontre des Municipalités accessibles à Montréal.
- Ajout de mains courantes à l'intérieur et à l'extérieur du pavillon Yvan-Viens.
- Reconnaissance décernée par le SDEM-SEMO à la bibliothèque Saint-Luc pour l'intégration d'une personne handicapée au sein de son équipe.
- Reconnaissance de l'excellence du « projet d'intégration au loisir régulier » de la Table de concertation (TCAPH) décernée par Sport Loisir Montérégie, dont la Ville était partenaire.